

En quelques mots : de-ci, de-là

1) L'impossible pardon

La semaine écoulée a été marquée par deux (2) commémorations, au nom de la mémoire et pour la mémoire. Douleureuses certes, mais combien nécessaires et utiles, par temps d'annusées réconciliatrices bouffantielles ! Dix ans ont passé depuis cette horrible journée du 28 janvier 1997 où tombait à son tour sous les balles de la barbarie islamiste, un Grand, un Géant : **Abdelhak Benhamouda**.

L'initiateur du CNSA (Comité national de sauvegarde de l'Algérie), l'homme qui ne mâchait pas ses mots, qui ignorait la peur parce qu'il n'était que courage, l'homme qui ne cachait pas son visage comme tant d'autres, lorsque les cameramen de l'ENTV fixaient sur lui leur objectif, disparaissait tragiquement laissant sa famille, mais aussi ses amis, les vrais, ceux qui ont partagé ses combats, convictions et idéaux et sont demeurés fidèles à sa mémoire — terriblement orphelins.

Anéantis, nous le fûmes assurément. Comment puiser en nous cette force inébranlable qui lui savait si bien nous insuffler ? Comment continuer sans lui ? Sans doute certains d'entre nous ont pu le faire précisément pour honorer **Abdelhak Benhamouda** qui avait cette expression qu'il réservait à ceux et celles qui ployaient la tête : "Aroussat garagouze" (marionnettes).

Dix ans ont passé, et nous n'avons guère besoin de "commémorations officielles" pour évoquer le souvenir de cet homme hors du commun, qu'était le syndicaliste et patriote infatigable, **Abdelhak Benhamouda**.

Autant en effet, l'hommage à lui rendu par son frère dans la presse était émouvant, bouleversant, parce que sincère, sans fioritures, autant la présence d'un homme comme **Abdelaziz Belkhadem** parmi les compagnons et syndicalistes du défunt à la Maison du peuple, ce 28 janvier 2007, faisait véritablement désordre.

Au moment où **Abdelhak Benhamouda** rassemblait au sein du CNSA en 1991 celles et ceux qui avaient décidé de s'opposer et de résister aux fossyeurs de l'Algérie, **Abdelaziz Belkhadem** s'opposait, quant à lui, à l'arrêt du processus électoral, serrait la main à Anouar Haddam à Rome en 1995 et défend farouchement aujourd'hui le décret présidentiel amnistiant les assassins de **Abdelhak Benhamouda** et autres victimes, non pas par opportunisme comme on serait tenté de le croire, mais bel et bien en raison de convictions islamistes solidement ancrées chez A. Belkhadem. Qu'ont eu dès lors à partager le républicain **Abdelhak Benhamouda** et l'islamiste **Belkhadem** ? Rien absolument rien. Et à la question que pose le frère du chahid **Benhamouda** : "Le pardon sans justice aurait-il pu être accordé par feu **Abdelhak** ?" (Lettre publiée dans la presse).

La réponse est évidemment non et mille fois non. Qui ne se souvient pas de ces paroles et de la voix pleine de colère de **Abdelhak** Benhamouda après l'assassinat d'un autre syndicaliste Méziane Belaïd : "Nous n'oublierons pas et vous paierez" ? **Abdelhak Benhamouda** n'aurait jamais pu se transformer en "réconciliateur" car il n'était pas homme à renier ses convictions. Aussi est-ce pour cela que la présence de **Abdelaziz Belkhadem** à la commémoration du 28 janvier 2007 était un véritable outrage à la mémoire de celui qui a défendu l'Algérie républicaine, en y laissant sa vie.

Lorsqu'on reconnaît le "droit" aux islamistes d'avoir tué, violé, décapité, détruit, lorsqu'on les anoblit en leur pardonnant, l'on doit s'abstenir de déposer une gerbe "officielle" à la mémoire des victimes. Je n'entends pas me substituer aux familles de celles-ci, n'étant pas leur porte-parole encore moins une donneuse de leçons. Je dis seulement que feu **Abdelhak Benhamouda**, l'authentique républicain, avait une aversion viscérale pour l'imposture.

Celle-ci est pire que celle relatée par le quotidien *El habar* lorsqu'il avait fait état d'une lettre adressée en 2007 par un sénateur du tiers présidentiel, au journaliste Ouartiane, assassiné par l'islamisme en 1993 !

Ou encore l'imposture est pire que cette anecdote que je rapporte dans le seul but de déridier quelque peu le lecteur. Il y a à peine deux jours un conseiller à la présidence de la République s'arrête pour me saluer.

(C'est important de le préciser car depuis avril 2004 il ne le faisait plus. Serait-ce le signe de... ?)

— Comment va votre fils Réda ? me demande-t-il. Je ne corrige pas : Réda étant le deuxième prénom de mon défunt époux. (Mohamed-Réda)

Ma réponse :

— Cela fait très longtemps que je n'ai plus de ses nouvelles !

— Pourquoi n'iriez-vous pas lui rendre visite ?

De plus en plus génial non ?

Ma réponse :

— Lorsque Dieu le décidera je lui rendrai visite et prendrai bien entendu de ses nouvelles.

"Koulchi belmekout", rétorque-t-il. Qui dit mieux ?

Que ce monsieur qui se reconnaît se rassure : mon fils Khalid, après avoir fui le GIA, est rentré définitivement en Algérie en 1997 et vit dans son pays. Etait-il obligé de s'arrêter pour me saluer et de se lancer dans ce méli-mélo inutile ?

Certainement pas. Face à ces indifférents qui ont laissé passer la tempête et aux réconciliateurs-imposteurs de cautionnant la barbarie terroriste, **Abdelhak Benhamouda**, le républicain, leur aurait ordonné de se taire. A présent qu'il ne les dérange plus, la pire des souffrances est celle de voir le mensonge et la fourberie lui rendre hommage pour mieux l'enterrer. Dans nos cœurs, dans nos mémoires de républicains fidèles à sa mémoire, l'ami, le frère, **Abdelhak** demeurera

vivant, aujourd'hui et demain. Et nous n'avons guère besoin de cérémonies "officielles" pour nous souvenir de lui.

L'autre commémoration a eu pour lieu, le boulevard Amirouche là où le 30 janvier 1995 eut lieu un attentat à la bombe revendiqué par Anouar Haddam de "sa" lointaine Amérique lorsque les plus hautes autorités de ce pays le qualifiaient "d'interlocuteur valable". C'était évidemment avant le 11 septembre 2001.

Que des policiers avec d'autres familles de victimes civiles aient entendu marquer une halte et rappeler à ceux qui auraient déjà oublié, l'horrible carnage du boulevard. Amirouche, le souvenir des morts et des rescapés — dont beaucoup handicapés — n'est pas un événement banal. Cela signifie clairement que "réconciliation", "pardon", "amnistie" ont pour synonymes : impossible - chimère - inadmissible - incompatible - inconciliable - insensé - vain.

Cela signifie surtout que le pardon sans devoir de justice engendre la haine et seulement la haine.

Eux ont décidé de trahir la mémoire des républicains, nous, nous n'avons qu'un devoir : ne jamais oublier, ne jamais pardonner. Jamais.

2) Kadhafi et ses humeurs

Après la Tunisie qui a décidé récemment d'interdire l'entrée sur son territoire aux jeunes Algériens âgés de moins de trente ans, voici que le président libyen a décrété lui aussi d'instituer un visa d'entrée dans son pays pour les Maghrébins dont les Algériens. (Pas seulement les Maghrébins les "Arabes", est-il indiqué). Que s'est-il donc passé à Syrte pour que Kadhafi ait laissé exhaler ainsi sa colère ? Quel caprice a fait l'enfant gâté auquel l'Algérie n'a pas cédé ?

Un visa pour la Libye ? Qu'à cela ne tienne. Mais lorsque sera appliquée — du moins il faut l'espérer — la règle de réciprocité il faudra s'en féliciter. Savez-vous pourquoi ? Pour une raison très simple : les chameaux, les tentes, les gardes du corps, ainsi que Khadafi ne squatteront plus l'hôtel Sheraton et autres espaces d'accueil.

Enfin, Khadafi ne prolongera plus ses séjours au-delà du raisonnable aux frais des contribuables que nous sommes. Toutes les fois qu'il débarque en invité à des minisommets au palais des Nations.

Khadafi ne prolongera plus ses séjours en Algérie qu'il appelait "mon deuxième pays". Deuxième avec l'instauration d'un visa pour les Algériens ? En tout état de cause comparée à la Tunisie, au Maroc combien d'Algériens se rendent en Libye et pour y faire quoi ?

Nouvelle lubie de Khadafi que celle-ci après celle qui a consisté à obtenir la condamnation à une peine d'emprisonnement d'un journaliste algérienne *d'El Chourouk* "coupable" à ses yeux d'avoir seulement fait son travail. On peut comprendre que les fron-

tières étant ce qu'elles sont, nos voisins puissent penser à se prémunir contre le terrorisme islamiste. Sauf à préciser que "Lockerbie" portait le label libyen il y a quelques années de cela...

Sauf à préciser aussi que l'attentat de Djerba en 2005 en Tunisie était l'horreur d'islamistes tunisiens.

Il serait absurde de nier l'existence d'une internationale islamiste mais algérienne ne signifie pas systématiquement terroriste islamiste même lorsqu'on a moins de 30 ans. Et pourquoi ne le serait-on pas au-delà de 30 ans d'ailleurs ? A moins que l'Etat tunisien ait eu des cas concrets, ainsi comprendrait-on peut-être mieux le pourquoi de ces mesures "vexatoires et discriminatoires".

Des mesures qui n'ont guère fait réagir le premier magistrat du pays qui avait pourtant promis de nous faire vivre dans "El Jazair El Iza ou el karama." On en est loin, bien loin, très loin...

3) La ministre de la Culture et Antar Zouabri

Le vendredi 26 janvier 2007, les journalistes présents sur le plateau de la télévision nationale, pour assister à l'émission "Fawaqil" dont l'invité était la première responsable de la culture furent pris à partie sans ménagement, sans retenue par cette dernière. Et l'on ne savait plus si le thème était "la culture arabe" ou "un soldat de tout compte" avec la presse, notamment *El Khabar*.

Bien entendu, je suis consciente que le fait ne mériterait pas qu'on le commente d'abord parce que cette ministre nous a habitués à s'exprimer avec fracas, y compris physiquement (17 avril 2006 lorsqu'elle avait secoué le directeur de l'urbanisme à Constantine) ensuite parce que parler d'elle peut ne pas lui déplaire selon la pensée de celui qui avait dit : "Parlez de moi en bien, parlez de moi en mal, mais parlez de moi."

Pourtant, j'évoquerai ce fait car la réaction inattendue et injustifiée de la ministre à l'égard de la presse laisse supposer que seul "parler d'elle en bien" lui fait plaisir.

Ce fut le cas lorsque la presse écrite dont *El Khabar* — particulièrement ciblé par la ministre ce vendredi 26 janvier — avait une admiration sans limites pour **Khalida Messaoudi** et l'avait créée de toutes pièces. C'était il est vrai l'époque où **Khalida Messaoudi** écrivait :

"L'apport des journalistes algériens a été énorme. Ils méritent vraiment qu'on leur rende hommage. Je suis bien placée pour affirmer que sans certains d'entre eux, nous n'aurions jamais pu faire passer l'ombre d'une idée. D'autres nous ont permis d'exister tout simplement. Ils ont pris des risques certains. Grâce à eux nous avons pu voler un peu de la parole confisquée..."

Les journalistes larbins du pouvoir continuaient à faire le silence sur les violences intégristes, tandis que ceux qui faisaient leur

métier... risquaient à tout moment d'être interdits d'antenne" (*Une Algérienne debout* pages 178-179. Entretiens avec Elizabeth Schemla - Flammarion).

C'était **Khalida Messaoudi** en 1995. Vendredi, **Khalida Toumi** a oublié tout cela. Elle déteste la presse plurielle. En parfaite ingratitude, elle a qualifié les journalistes de "négativistes", de "fossyeurs" qui avaient prédit la défaite de son président le 8 avril 2004, de destructeurs de toute action positive.

La ministre qui rappelle chaque fois que l'occasion lui est offerte qu'elle est une excellente mathéuse ne pourrait-elle donc pas comprendre que les moyens de l'Etat mis à la disposition du candidat-président additionnés à la décision de le coopter pour un deuxième mandat, ne pouvaient pas le conduire ailleurs qu'au palais d'El Mouradia ?

C'est exactement ce qu'ont dit les journalistes, sont-ils des fossyeurs ou de bons mateux ?

Vendredi 26 janvier 2007, **Khalida Toumi** qui a renié **Khalida Messaoudi** s'est exprimée sur un plateau d'une télévision du "pouvoir" (pour reprendre son expression) pour insulter des journalistes qui lui ont permis d'exister alors que beaucoup parmi eux ont perdu la vie pour avoir écrit et dit "qu'ils soutenaient le combat de **Khalida Messaoudi**".

Quant à dire qu'elle ne craint pas la presse, elle qui s'est retrouvée face à **Antar Zouabri** "Quelle étrange comparaison !"

Etrange, mais surtout que le regrettable dérapage de celui-ci ! Pour autant il s'agissait tout de même d'un "scoop" car nous ignorions que **Khalida Messaoudi** s'est retrouvée face à ce terroriste ayant fait partie ainsi, des forces terrestres de l'ANP et du GIS qui avaient abattu le sinistre **Zouabri** ! N'importe quoi n'est-ce pas ?

Et pourquoi d'ailleurs, **Khalida Toumi** parlerait-elle de ce passé anti-intégriste puisqu'elle appartient aujourd'hui au gouvernement chargé d'appliquer les textes de mise en œuvre de la charte sur la réconciliation et le pardon des terroristes-islamistes ? Elle est réconciliatrice et rien d'autre. Quant à dire qu'elle serait prête à mesurer sa popularité aux côtés des journalistes, moi je dis chiche : Que la ministre arpentée donc les rues d'Alger ou celles de toute autre wilaya aux côtés de **Mohamed Benchico**, **Ali Djerri**, **Hakim Laâlam**, **Ali Dilem** et elle aura tôt fait de ravalier son propos totalement irréflichi et d'ores et déjà démenti par le nombre de lecteurs d'*El Khabar* ayant tenu à marquer leur solidarité. (*El Khabar* 29 janvier 2007) Bref ! la ministre de la Culture a également écrit (livre déjà cité page 131) : "Les dégâts de l'arabisation se font terriblement sentir. On a tué Darwin... Qui donc défend la culture arabe aujourd'hui ? **Khalida Toumi** ! Et avec quel zèle !

Avec qui **Khalida Toumi** col-

laboré-t-elle ? Avec son chef du gouvernement dont elle avait dit : "L'un des zélés du code de la famille **Abdelaziz Belkhadem**, artisan du deal FLN - FIS sous **Chadli** en 1991 et l'un des plus importants promoteurs du "dialogue" avec les intégristes est allé jusqu'à proposer l'assignation à résidence pour les femmes !" (page 101 livre déjà cité).

Khalida Toumi a renié **Khalida Messaoudi** : C'est son droit et sa liberté. Ce n'est pas la responsabilité des journalistes qui ont compris que là où **Khalida Toumi** s'exprime le mieux et cerne parfaitement le secteur qu'elle a en charge c'est lorsqu'elle chante et danse en public, si l'on se réfère à la photo publiée dans *El Khabar* (27 janvier 2007) sous le titre "Chaba **Khalida**".

Vous l'aurez compris la culture chez nous s'exprime corporellement : en insultant les journalistes, en secouant tel un prunier un directeur, en dansant et en chantant. Elle est belle la culture ! Elle est au niveau des pas de danse exécutés par **Khalida Toumi** en public !

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

Par Leïla Aslaoui



Khalida Toumi a renié **Khalida Messaoudi** : C'est son droit et sa liberté. Ce n'est pas la responsabilité des journalistes qui ont compris que là où **Khalida Toumi** s'exprime le mieux et cerne parfaitement le secteur qu'elle a en charge c'est lorsqu'elle chante et danse en public, si l'on se réfère à la photo publiée dans *El Khabar* (27 janvier 2007) sous le titre "Chaba **Khalida**".

Vous l'aurez compris la culture chez nous s'exprime corporellement : en insultant les journalistes, en secouant tel un prunier un directeur, en dansant et en chantant. Elle est belle la culture ! Elle est au niveau des pas de danse exécutés par **Khalida Toumi** en public !

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.

4) Divers :

El Khabar sous le titre "La France croque ses enfants" (27 janvier) relate les déboires judiciaires auxquels sont confrontés **Samy Nacéri** (acteur) et le chanteur de raï **Mami** en France.

Aux amis d'*El Khabar* et au journaliste, M. Farid, auteur de l'article, je souhaiterais faire remarquer que si la France a échoué dans sa politique d'intégration des jeunes de la seconde et troisième générations (la ghettoïsation dans les banlieues en est un exemple), il ne faut pas non plus tomber pour autant dans un discours réducteur, voire simpliste.

Samy Nacéri n'est pas à sa première affaire judiciaire nonobstant son talent incontestable. Son palmarès judiciaire est très riche. Pour quelles raisons **Samy Nacéri** **Debbouze**, **Faudel**, **Rochdi Zem** ont-ils réussi sans jamais avoir eu maille à partir avec la justice ?

Ce sont eux aussi des Français d'origine maghrébine. Quant au chanteur **Mami** présumé auteur des faits à lui allégués, il lui faudra répondre à l'accusation et la nationalité n'a rien à voir dans ce débat strictement judiciaire, d'autant qu'il a été révélé par la presse écrite que **Mami** avait acquis la nationalité française. Ne voyons donc pas de persécution là où elle n'existe pas.

L. A.